

**10^{ème} journées fribourgeoises
de droit social**

**20 ans d'encouragement à
la propriété du logement
au moyen de la prévoyance
professionnelle**

**L'EPL et la pratique juridique actuelle
y relative, perspective économique,
réflexions du législateur**

3 - 4 septembre 2014

Contenu

En Suisse, la propriété du logement coûte cher. De nombreuses personnes aspirent pourtant à vivre dans leurs propres murs et n'ont ainsi d'autre choix que de puiser dans leur caisse de pension pour réaliser leur rêve. Cette possibilité existe dans sa forme actuelle depuis maintenant bientôt 20 ans : le temps du bilan et des perspectives est venu.

Durant ces deux journées, des professionnel-le-s du droit et de l'économie étudieront la pratique en vigueur concernant l'encouragement à la propriété du logement à l'aide des avoirs de la prévoyance professionnelle ainsi que ses effets secondaires sur le marché de l'immobilier et dans le secteur bancaire. Les pistes de modifications discutées du côté du législateur seront également abordées.

Public concerné

Juristes, économistes, collaborateurs/trices spécialisé-e-s (caisses de pensions, banques, administration et sciences), avocat-e-s, juges, notaires et agent-e-s fiduciaires

Direction des journées

Prof. Dr Basile Cardinaux, Chaire de droit des assurances sociales et du travail, Université de Fribourg

Dates et lieu

3 - 4 septembre 2014, Site Pérolles II (auditoire Joseph-Deiss), Université de Fribourg

Frais d'inscription

CHF 570.- y compris les pauses-café, le repas de midi, l'apéritif et le volume des journées

CHF 150.- pour les étudiant-e-s et les assistant-e-s

Délai d'inscription

15 août 2014

Information

Service de la formation continue, Université de Fribourg, Rue de Rome 6, 1700 Fribourg

Tél. 026 300 73 39, fax 026 300 96 49, e-mail: formcont@unifr.ch, www.unifr.ch/formcont

Inscription online: www.unifr.ch/formcont

Réservation d'hôtel

Le Service des Congrès de Fribourg Tourisme a réservé un contingent de chambres pour ces journées jusqu'au 27 juillet 2014. Un formulaire d'inscription online est disponible sur notre site web www.unifr.ch/formcont. Nous vous recommandons d'effectuer rapidement vos réservations, les possibilités d'hébergement étant limitées à Fribourg.

Remarque

C'est avec plaisir que nous vous indiquons que ces journées seront également proposées en allemand du 28 au 29 août 2014. Nous vous remercions de transférer cette information à vos collègues susceptibles d'être intéressé-e-s. Vous trouverez de plus amples renseignements quant au programme et aux thématiques abordées durant les journées sur www.unifr.ch/formcont.

Programme

Mercredi, 3 septembre 2014

dès 09.00 *Accueil et café*

09.50 B. Cardinaux Introduction

La pratique actuelle dans le droit de la prévoyance

10.00	J.-A. Schneider	La propriété du logement comme forme de prévoyance : Les exigences à l'égard de la propriété du logement, du bénéficiaire et de l'institution de prévoyance
10.30	G. Séchaud	Le versement anticipé de la prestation de libre passage
11.00	<i>Pause</i>	
11.20	G. Longchamp	La mise en gage du droit aux prestations de prévoyance ou de la prestation de libre passage
11.50	Discussion	
12.15	<i>Repas</i>	

Aspects actuariels

13.45	O. Kern	La propriété du logement au moyen de la prévoyance : le point de vue de l'expert
-------	---------	---

La fiscalité

14.15	F. Vuilleumier	Le traitement fiscal de l'encouragement à la propriété du logement au moyen de la prévoyance professionnelle
-------	----------------	---

Le point de vue de la banque

14.45	R. Houdrouge	Le financement du logement au moyen de la prévoyance lors de l'attribution d'une hypothèque
15.15	<i>Pause</i>	
15.45	J.-B. Zufferey	L'encouragement à la propriété du logement dans la perspec- tive de la surveillance bancaire

La perspective économique

16.15	P. Thalmann	Les effets de l'encouragement à la propriété du logement sur les ménages et le marché immobilier
16.45	R. Bichsel	L'observation du marché immobilier par la banque nationale
17.15	Discussion	
17.45	<i>Apéritif</i>	

Jeudi, 4 septembre 2014

La garantie et l'abandon du but de prévoyance

09.15	B. Cardinaux	Les instruments du droit de la prévoyance professionnelle pour garantir le but de la prévoyance
09.45	V. Haas	Les instruments pour garantir le but de la prévoyance au niveau des droits réels
10.15	Discussion	
10.35	<i>Pause</i>	

Les réflexions du législateur

11.00	M. Hader	Limitation de l'encouragement à la propriété du logement au moyen de la prévoyance professionnelle ?
11.30	Discussion	
11.45	Conclusions et fin de la conférence	

Conférenciers

Prof. Dr Basile Cardinaux	Chaire de droit des assurances sociales et du travail, Université de Fribourg (direction des journées)
Dr Robert Bichsel	Directeur, Banque nationale suisse
Dr Valérie Haas	Notaire, Chavannes-près-Renens
Mylène Hader	Chef de secteur, Office fédéral des assurances sociales
Rayan Houdrouge	Avocat, LL.M., Partenaire chez Lenz & Staehelin, Genève
Dr Olivier Kern	Directeur, Pittet Associés, Expert agréé LPP
Dr Guy Longchamp	Avocat, chargé d'enseignement à l'Université de Neuchâtel
Prof. Dr Jacques-André Schneider	Avocat, Schneider Troillet, Professeur titulaire à l'Université de Lausanne
Gérard Séchaud	MLaw, Gérant de la Fondation en faveur du personnel de la Loterie Romande
Prof. Dr Philippe Thalmann	Professeur d'économie dans le domaine de l'environnement naturel et construit à l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne
Frédéric Vuilleumier	Avocat, expert fiscal diplômé, Oberson avocats, chargé de cours à l'Université de Lausanne
Prof. Dr Jean-Baptiste Zufferey	Institut pour le droit suisse et international de la construction, Université de Fribourg

Je m'inscris aux journées de droit social :

Inscription online : www.unifr.ch/formcont

10^{ème} journées fribourgeoises de droit social

**20 ans d'encouragement à la propriété du logement
au moyen de la prévoyance professionnelle**

3 - 4 septembre 2014

Nom : _____ Prénom : _____

Titre : _____

Activité professionnelle actuelle : _____

Bureau/institution/entreprise : _____

Adresse ☐ privée : ☐ professionnelle : _____

Tél. privé: _____ Tél. professionnel: _____

E-mail: _____

Date, lieu : _____

Nom, prénom, institution, profession et lieu figureront sur une liste à disposition des participant-e-s de la formation.

☐ Prix spécial pour les étudiant-e-s et les assistant-e-s
(veuillez joindre une copie de la carte de légitimation)

Veuillez envoyer votre inscription jusqu'au 15 août 2014 à l'adresse suivante:

Service de la formation continue, Université de Fribourg, Rue de Rome 6, 1700 Fribourg

Conditions d'annulation

Votre inscription est définitive. Pour tout désistement, nous vous prions de vous annoncer **par écrit** ; la somme de CHF 50.- sera facturée pour couvrir les frais administratifs. A partir du 20 août 2014, la moitié du montant d'inscription sera facturée en cas de désistement.